Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

prise. Il prévoit l'existence de 33 fédérations. Ce projet tient compte non seulement des fédérations affiliées à la centrale, mais encore de celles qui ne le sont pas, afin qu'en cas d'adhésion, celles-ci puissent être d'emblée placées par affinité d'intérêt. Les 33 fédérations prévues sont:

1. Travailleurs du vêtement; 2. Ferblantiers; 3. Travailleurs de l'industrie du livre; 4. Travailleurs de l'industrie de la brasserie; 5. Travailleurs du bâtiment; 6 Electriciens (non affiliés à la centrale nationale); 7. Ouvriers d'usine; 8. Personnel des hôpitaux et prisons (non affilié à la centrale nationale); 9. Ouvriers coiffeurs; 10. Travailleurs de l'industrie des mines. 11. Travailleurs du commerce; 12. Personnel hôtelier (non affilié à la centrale nationale); 13. Cheminots; 14. Poêliers; 15. Travailleurs municipaux; 16. Travailleurs agricoles (non affiliés à la centrale nationale); 17. Ouvriers de l'alimentation; 18. Ouvriers métallurgistes; 19. Peintres; 20. Travailleurs de l'industrie du papier; 21. Agents des postes (non affiliés à la centrale nationale); 22. Navigation; 23. Travailleurs de l'industrie du cuir et de la chaussure; 24. Travailleurs de la sylviculture et du flottage des bois; 25. Travailleurs de la pierre; 26. Travailleurs de l'industrie du sciage des bois; 27. Agents du télégraphe (non affiliés à la centrale nationale); 28. Travailleurs de l'industrie du textile (non affiliés à la centrale nationale); 29. Travailleurs de l'industrie du tabac; 30. Ouvriers du transport; 31. Travailleurs de l'industrie du bois; 32. Personnel de la douane (non affilié à la centrale nationale); 33. Travailleurs de la construction des routes et travaux hydrauliques.

Cette réorganisation projetée ne crée pas de pures fédérations d'industrie, mais laisse plutôt subsister parallèlement les deux formes d'organisation, écartant ainsi par avance de trop grands conflits.

Il semble bien que cette transformation ne se fera pas sans difficultés. Plusieurs fédérations se sont déjà prononcées pour le maintien de leur autonomie en la forme professionnelle. Les unions des maçons, des peintres et des charpentiers ne veulent pas d'une fédération unique du bâtiment; les trois unions des typographes, des relieurs et des lithographes, qui sont parmi les plus anciens syndicats du pays, ne veulent pas d'une fusion; elles estiment suffisant leur cartel actuel pour défendre leurs intérêts communs. Il en est de même des modeleurs-mouleurs, qui ont constitué un cartel avec les métallurgistes. D'autres groupements soulèvent également des objections. Il paraît d'ores et déjà certain que le projet de réorganisation ne pourra se réaliser dans les limites prévues. Il aura activé cependant la concentration désirée. Le congrès de 1926 aura devant lui une tâche délicate, mais il est certain qu'il saura la résoudre dans un excellent esprit.

Bibliographie

Agenda ouvrier suisse. L'édition de 1926 de cet agenda, qui vient de paraître, est comme ses précédentes richement documentée. Il est un auxiliaire indispensable aux militants et ouvriers de la Suisse romande. Son prix modeste: fr. 1.50, le rend accessible à toutes les bourses.

Schweizerischer Notizkalender pour 1926. Cet agenda, qui se recommande aux travailleurs de langue allemande, vient de paraître également chez l'éditeur Büchler & Cie, à Berne. Il est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 2.—.

Le choix d'une profession pour les jeunes gens cause bien des soucis à nombre de pères de famille, à notre époque surtout où la vie est devenue si difficile. L'Union suisse des arts et métiers s'est préoccupée de cette question et sous ses auspices paraît chez Büchler et Cie, à Berne, la cinquième édition d'un opuscule intitulé: *le Choix d'une profession,* qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et tenant particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage. Cet opuscule coûte 30 centimes et à partir de 10 exemplaires 15 centimes pièce.

Nos jeunes filles et le choix d'une profession. Cet opuscule, intitulé *Nos jeunes filles et le choix d'une profession,* par Gertrude Krebs, maîtresse d'école ménagère, l'auteur bien connu des «Conseils pour jeunes filles suisses», doit être envisagé comme particulièrement utile à notre époque où le choix d'une profession a la plus grande importance pour la vie économique de notre peuple. Il donne un court aperçu de toutes les professions qui conviennent pour le sexe féminin avec leurs exigences et leurs possibilités d'activité lucrative et tient compte notamment des conditions de notre pays. Cette brochure devrait donc être répandue partout et est sourtout recommandée aux parents, aux membres du corps enseignant et aux commissions d'école.

Elle forme le 15me cahier de la *Bibliothèque suisse des Arts et Métiers,* qui paraît chez *Büchler & Cie,* à Berne. Elle coûte 30 centimes et, par quantités de 10 exemplaires, 15 centimes.

Le coût de la vie.

Dates	Index[1]					
	Office fédéral du travail Ouvriers qualifiés	Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistique			
			Bâle[2]	Berne	St. Gallen	Zurich[3]
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	254	—	—	—	233
1920 Juin .	—	239	205	—	—	233
1921 Juin .	209	210	188	—	—	209
1922 Juin .	155	157	168	166	—	157
1923 Juin .	165	161	148	169	—	166
1924 Janvier	169	170	160	174	—	172
1924 Juin .	168	166	162	172	—	166
1924 Déc. .	170	172	157	174	—	171
1925 Janvier	168	171	159	173	—	170
1925 Février	168	168	156	175	—	167
1925 Mars .	167	169	157	174	—	167
1925 Avril .	165	169	156	172	—	165
1925 Mai . .	165	167	155	172	—	164
1925 Juin .	166	168	155	171	—	165
1925 Juillet .	166	167	155	167	—	164
1925 Août .	164	165	154	167	—	163
1925 Sept. .	165	165	157	169	—	166
1925 Octobre	163	163	155	167	—	163
1925 Nov. .	163	163	154	167	161	161

[1] Alimentation et combustible.
[2] Janvier 1912 = 100.
[3] Moyenne mensuelle 1912 = 100.